



Examen écrit pour l'accès au Master:  
« Finance, Contrôle et Audit : FCA »

Année universitaire: 2017/2018

Durée de l'examen: 2 h.



- L'examen se compose de 3 dossiers et comporte 2 pages.
- Dans la notation, il sera tenu compte de la qualité de la rédaction, de l'orthographe et de la présentation de la copie.

Dossier I : (6 points)

Hésitant sur leur orientation après le bac, des nouveaux bacheliers de ton entourage te demandent de les aider dans le choix de la filière de l'enseignement supérieur qui leur correspond. En ta qualité de lauréat d'une branche de la filière « Sciences Economiques et de Gestion », il t'est demandé de leur présenter, en un texte de 20 à 30 lignes, cette filière pour les convaincre de s'y inscrire tout en leur donnant les conseils nécessaires pour réussir leur cursus.

Dossier II : (6 points)

La société AFC Sarl a été créée en janvier 2014. Elle a débuté son activité en janvier 2015.

Ses comptes de produits et de charges au titre de 2016 font ressortir, entre autres, ce qui suit :

1. Résultat avant impôt : - ~~163 000~~ DH + 261 000
2. Facture de vente en date du 01/01/2016 d'un montant de 64 000 DH dont la marchandise a été livrée en date du 31/12/2015.
3. Une facture de matières premières réglée en espèces pour un montant HT de 35 333 DH.
4. Cautionnement de loyer d'un montant de : 280 000 DH.
5. Prime d'assurance au profit du dirigeant : 13 000 DH.
6. Acomptes IS 2016 : 240 000 DH.

**Travail à faire :**

1. Calculez le résultat net fiscal de la société AFC Sarl au titre de 2016.
2. Calculez l'IS dû au titre de 2016 et procédez à sa régularisation.
3. Calculez l'IS dû au titre de 2017 et procédez à sa régularisation sachant que le résultat fiscal dudit exercice est de 600 000 DH.



Examen écrit pour l'accès au Master:

« Finance, Contrôle et Audit : FCA »

Année universitaire: 2016/2017

Durée de l'examen: 2 h.

- Le sujet d'examen comporte 2 pages.
- Seule la machine à calculer est autorisée.

Le 01/01/N, Monsieur MOUNIR et son épouse Madame HAYAT ont décidé de constituer la SARL « MOHA » avec un capital de 500.000 DH divisé en 5.000 parts sociales. Pour cela, MOUNIR a apporté les éléments suivants de la situation active et passive de son entreprise individuelle :

- Matériel et outillage : 500.000 DH,
- Amortissement du Matériel et outillage : 350.000 DH,
- Matériel de transport : 200.000 DH,
- Amortissement du Matériel de transport : 120.000 DH,
- Marchandises : 75.000 DH,
- Emprunt bancaire : 190.000 DH,
- Fournisseurs : 40.000 DH,
- Créances sur les clients : 53.000 DH.

Le fonds commercial de l'entreprise MOUNIR est évalué à 100.000 DH.

Les créances sur les clients ont été reprises à 40.000 DH seulement et les autres éléments à leur valeur comptable.

Le reste du capital a été souscrit par HAYAT et libéré immédiatement de moitié en numéraire. Les fonds ont été versés en banque.

Les frais de constitution qui s'élèvent à 25.000 DH ont été réglés par chèque bancaire le 05/01/N.

- ✓ Question 1 : Quelles pourraient être les raisons ayant motivé le choix, par MOUNIR et HAYAT, de la SARL comme forme juridique pour leur projet?
- ✓ Question 2 : Déterminer le nombre de parts sociales revenant à chacun des associés MOUNIR et HAYAT.
- Question 3 : Enregistrer dans le journal les écritures de la constitution de la société « MOHA ».
- ✓ Question 4 : Etablir le bilan de la société « MOHA » le 05/01/N.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre N, la société « MDHA » a effectué les opérations suivantes:

- - Le 10/1 : Achat de marchandises contre chèque bancaire : 30.000 DH dont 20% de TVA,
- - Le 25/1 : Acquisition d'une voiture de tourisme contre chèque : 200.000 DH HT, TVA 20%,
- - Le 15/2 : Acquisition de mobilier de bureau contre chèque : 44.000 DH HT, TVA : 20%,
- - Le 28/2 : Vente de marchandises contre chèque : 80.000 DH HT, TVA 20%,
- - Le 20/3 : Retour, contre virement bancaire, d'un lot de marchandises d'un montant de 4.800 DH TTC sur l'opération du 10/1.

✓ Question 5 : Enregistrer dans le journal les écritures relatives à la déclaration de la TVA du 1<sup>er</sup> trimestre N et son paiement par chèque le 19/4/N, s'il y a lieu.

Question 6 : Le 5/5 : Appel de la 2<sup>ème</sup> moitié des parts sociales en numéraire. Délais de libération : 5 jours. Le 10/5, la libération a été faite par versement en banque. Passer au journal les écritures nécessaires.

Question 7 : Expliquer, en une page maximum, le rôle des PME dans la promotion de l'emploi au Maroc.

**UNIVERSITE SIDI MOHAMMED  
BEN ABDELLAH FES**  
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, ECONOMIQUES  
ET SOCIALES.

CONCOURS D'ACCES AU MASTER : FINANCE, CONTROLE ET AUDIT (FCA).

ANNEE UNIVERSITAIRE: 2015 / 2016

*Durée de l'examen: 2 h.*

**EXERCICE I :**

Une entreprise fabrique deux produits finis (PF1 et PF2) à partir du traitement de deux matières premières (MP1 et MP2), selon le processus de fabrication suivant :

- MP 1 est traitée dans un premier atelier (1) pour donner PF1, en plus d'un déchet (D1), qui représente 5% du poids de MP1 utilisée. Les frais d'élimination de D1 sont de 6 dh/kg ;
- MP2 est traitée dans l'atelier 2 pour donner PF2, en plus d'un déchet (D2) qui représente 2% du poids de MP2 utilisée. D2 se vend au prix de 15 dh/kg.

Pour la période étudiée (12/2014), les responsables de l'entreprise mettent à votre disposition les informations suivantes :

1. Consommation de MP1 et MP2 :
  - MP1 : 6.000 kg acheté à 20 dh/kg ;
  - MP2 : 4.000 kg à 25 dh/kg.
2. Main d'œuvre directe (MOD) :
  - A1 : 1.500 heures à 42 dh/heure ;
  - A2 : 3.000 heures à 50 dh/heure.
3. Charges indirectes :
  - A1 : 4.500 heures à 8 dh/heure ;
  - A2 : 1.600 unités produits à 6 dh/unité ;
  - Distribution : 3.000 dh à 34 dh/unité.
4. Production de la période :
  - PF1 : 2.800 unités ;
  - PF2 : 1.600 unités.
5. Les encours de la production :
  - A1 : En-cours final : 2.400 dh ;
  - A2 : En-cours initial : 2.400 dh.
6. Ventes de la période :
  - PF1 : 2.000 unités à 120 dh/unité ;
  - PF2 : 1.000 unités à 195 dh/unité.

**Travail à faire :**

Sous formes de tableaux, calculer :

1. Le coût de production de PF1 et PF2 ;
2. Le coût de revient de PF1 et PF2 ;
3. Le résultat analytique global, puis commenter les résultats obtenus.

N.B : les stocks initiaux des matières premières ainsi que des produits finis sont nuls.

### EXERCICE II :

L'entreprise EL ATTAOUJ est créée en 2011. Dans sa balance avant inventaire au 31/12/2014, on lit :

- Matériel de transport: 347 900
- Amortissement du matériel de transport: 191 345

Toutes les immobilisations ont été achetées lors de la création de l'entreprise et elles sont amorties selon le procédé d'amortissement constant.

L'annuité pratiquée fin 2013 était de 69 580.

#### Travail à faire:

- 1- Déterminer le taux d'amortissement.
- 2- Déterminer la date de création de l'entreprise.
- 3- Enregistrer les écritures de l'année 2014 dans le journal de l'entreprise.
- 4- Ce matériel de production est revendu le 31/3/2015 au prix de 100 000 réglé par virement bancaire. A cette date, le comptable a passé l'écriture suivante:

Banque	Matériel de production	100 000	100 000
--------	------------------------	---------	---------

- 4-a : Déterminer le résultat de cette cession.  
4-b : Montrer comment ce résultat apparaît dans le CPC.  
4-c : Passer au journal les écritures nécessaires le 31/12/2015.

### EXERCICE III :

L'entreprise FCA a réalisé au cours de l'exercice 2014 le chiffre d'affaires suivant :

- Chiffre d'affaires local taxable à 20 % : 600.000 DH
- Chiffre d'affaires à l'export : 2.500.000 DH.

En janvier, février et mars 2015, cette entreprise a effectué les opérations suivantes :

- Le 15/01 : Vente en contre partie d'un effet à recevoir 15.000 HT, échéance le 15/03/2015.
- Le 01/02 : L'entreprise reçoit de la banque un avis de crédit de 24.000 correspondant à un règlement client sur l'exercice 2014.
- Le 10/02 : L'entreprise remet à l'escompte l'effet du 15/01 à la banque qui accepte et facture des intérêts de 800 DH HT.
- Le 10/03 : Vente d'une machine d'occasion pour 42.000 DH. Cette machine est acquise le 01/07/2013.
- Le 31/03/2015 : Vente au comptant pour 72.000 TTC.
- Le 01/01 : Achat de marchandises pour 80.000 DH H.T payé le 02/03 par traite.
- Le 02/02 : Règlement du fournisseur : facture HT 60.000 DH payée en espèces.
- Le 05/02 : Paiement facture d'hôtel : 1.070 DH TTC en espèces.
- Le 21/03 : Acquisition d'une voiture de service pour 80.000 HT payée le 24/03/2015 par chèque.

#### Travail à faire :

Etablir la déclaration de la TVA au titre de la première période de l'exercice 2015, sachant que la dernière période a donné lieu à un crédit de TVA de 18.920 DH.